



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Limousin

ZA du Moulin Cheyroux Aixe sur Vienne 87700

SUIVI DES OISEAUX FORESTIERS EN LIMOUSIN : LES IKA FORÊTS

BILAN DE L'ANNÉE 2018

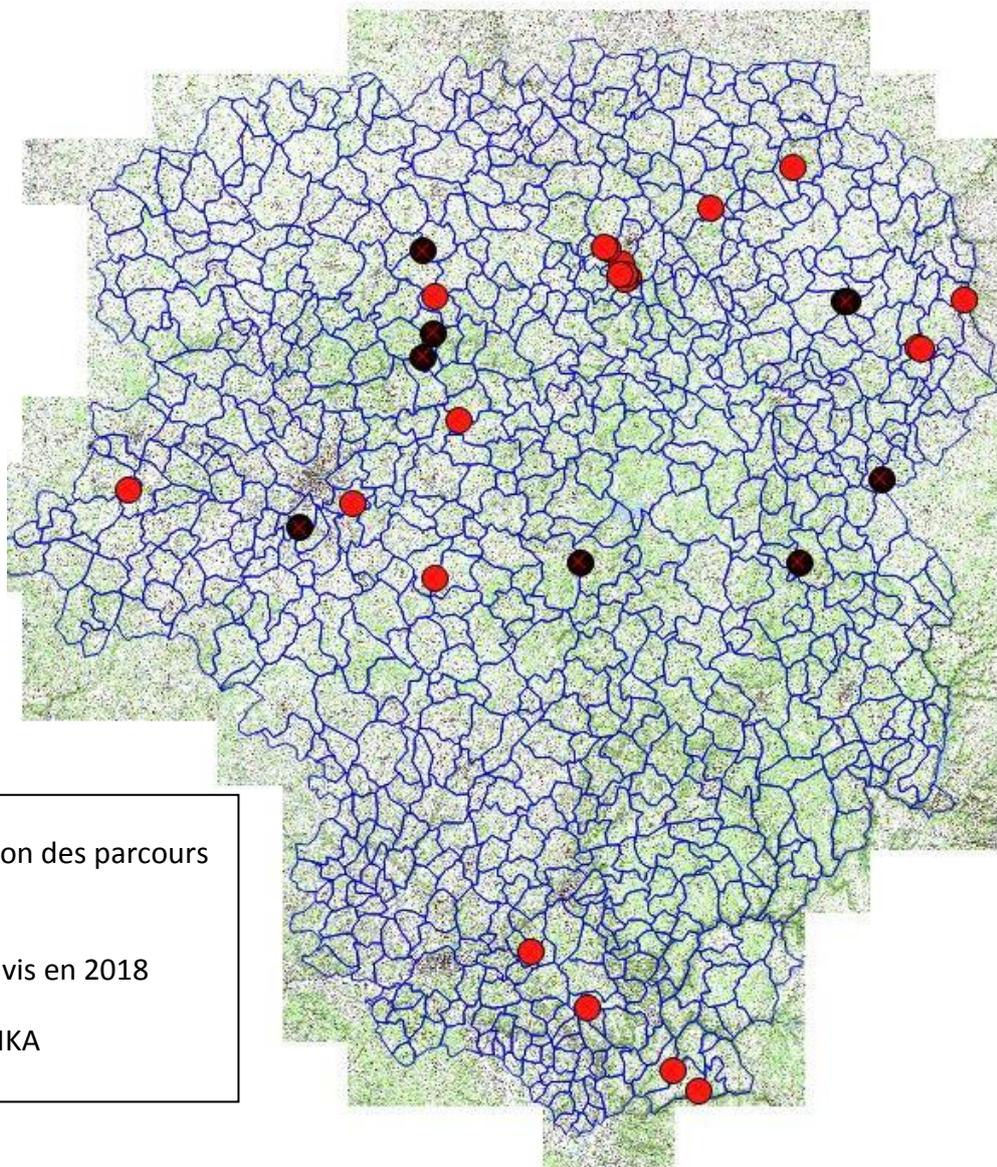
Etienne Dupoux

Mars 2019

Citation : Dupoux, E. (2019). Suivi des oiseaux forestiers en Limousin : les ika forêts - bilan de l'année 2018. Rapport 11pp. Aix-sur-Vienne.

1. SITES SUIVIS ET PARTICIPATION

En 2018, 21 transects ont été parcourus par 10 observateurs, soit une augmentation du nombre de sites suivis mais une relative stabilité du nombre de participants. Les 21 parcours équivalent à 15310 mètres linéaires.



Carte de répartition des parcours IKA.

En rouge : IKA suivis en 2018

En noir : anciens IKA

Parmi les 21 parcours, 14 ont lieu en forêt de feuillus (chênaies et hêtraies principalement mais aussi châtaigniers et aulnes), le reste étant partagé entre les boisements mixtes et à dominante résineux. Cela correspond dans les grandes lignes aux boisements que l'on trouve en Limousin, même si la proportionnalité n'est pas rigoureusement respectée (celle-ci n'est d'ailleurs pas spécialement recherchée).

2. RÉSULTATS DES PARCOURS PRINTANIERES : IKA

Le tableau 1 dresse la liste des 53 espèces inventoriées lors des passages printaniers, soit une richesse totale équivalente à 2017. L'augmentation de l'échantillon de transects n'est donc plus nécessaire pour augmenter le nombre d'espèces inventoriées.

NB sur le calcul de l'IKA :

1 territoire (oiseau chanteur, couple, famille...) = 1 pt

Oiseau seul vu ou criant = 0,5 pt

L'IKA se calcule en faisant la somme des points et en prenant le maximum pour chaque espèce entre les deux passages printaniers.

Tableau 1 : IKA par espèces sur 21 sites en Limousin en 2018

Espèce	IKA total	IKA moyen	Pourcentage	IKA cumulé	Cumul en %
Rougegorge familier	242,48	15,84	11%	242,48	11,5%
Troglodyte mignon	195,07	12,74	9%	437,55	20,7%
Fauvette à tête noire	193,12	12,61	9%	630,67	29,8%
Pinson des arbres	165,91	10,84	8%	796,58	37,7%
Pigeon ramier	151,37	9,89	7%	947,95	44,8%
Merle noir	134,80	8,80	6%	1082,74	51,2%
Pouillot véloce	126,75	8,28	6%	1209,49	57,2%
Grive musicienne	80,60	5,26	4%	1290,09	61,0%
Mésange charbonnière	72,43	4,73	3%	1362,53	64,4%
Grimpereau des jardins	69,28	4,52	3%	1431,80	67,7%
Roitelet à triple bandeau	68,86	4,50	3%	1500,66	71,0%
Coucou gris	49,89	3,26	2%	1550,56	73,3%
Mésange bleue	47,98	3,13	2%	1598,54	75,6%
Sittelle torchepot	47,54	3,10	2%	1646,07	77,8%

Espèce	IKA total	IKA moyen	Pourcentage	IKA cumulé	Cumul en %
Grive draine	46,69	3,05	2%	1692,76	80,0%
Pouillot siffleur	41,56	2,71	2%	1734,32	82,0%
Pic épeiche	39,96	2,61	2%	1774,28	83,9%
Roitelet huppé	35,61	2,33	2%	1809,88	85,6%
Geai des chênes	33,14	2,16	2%	1843,02	87,1%
Tourterelle des bois	31,34	2,05	1%	1874,37	88,6%
Mésange noire	29,14	1,90	1%	1903,51	90,0%
Corneille noire	24,91	1,63	1%	1928,42	91,2%
Loriot d'Europe	24,01	1,57	1%	1952,43	92,3%
Mésange nonnette	22,11	1,44	1%	1974,54	93,4%
Gobemouche gris	14,47	0,95	1%	1989,01	94,0%
Grimpereau des bois	12,58	0,82	1%	2001,59	94,6%
Pic vert	12,02	0,79	1%	2013,61	95,2%
Mésange huppée	11,78	0,77	1%	2025,39	95,8%
Accenteur mouchet	10,58	0,69	1%	2035,97	96,3%
Mésange à longue queue	10,07	0,66	0%	2046,04	96,7%
Fauvette des jardins	7,15	0,47	0%	2053,19	97,1%
Buse variable	6,86	0,45	0%	2060,06	97,4%
Étourneau sansonnet	6,84	0,45	0%	2066,90	97,7%
Grosbec casse-noyaux	6,71	0,44	0%	2073,61	98,0%

Espèce	IKA total	IKA moyen	Pourcentage	IKA cumulé	Cumul en %
Bouvreuil pivoine	6,35	0,41	0%	2079,96	98,3%
Pouillot de Bonelli	5,76	0,38	0%	2085,72	98,6%
Pic noir	4,90	0,32	0%	2090,62	98,8%
Rougequeue à front blanc	4,54	0,30	0%	2095,16	99,1%
Fauvette grise	3,24	0,21	0%	2098,40	99,2%
Pipit des arbres	2,75	0,18	0%	2101,15	99,3%
Hypolaïs polyglotte	2,11	0,14	0%	2103,26	99,4%
Grand Corbeau	1,59	0,10	0%	2104,84	99,5%
Pic mar	1,37	0,09	0%	2106,21	99,6%
Tarin des aulnes	1,18	0,08	0%	2107,39	99,6%
Rossignol philomèle	1,05	0,07	0%	2108,44	99,7%
Beccroisé des sapins	1,00	0,07	0%	2109,44	99,7%
Faisan de Colchide	1,00	0,07	0%	2110,44	99,8%
Huppe fasciée	1,00	0,07	0%	2111,44	99,8%
Mésange boréale	1,00	0,07	0%	2112,44	99,9%
Pouillot fitis	0,93	0,06	0%	2113,37	99,9%
Pigeon colombin	0,62	0,04	0%	2113,99	100,0%
Canard colvert	0,50	0,03	0%	2114,49	100,0%
Héron cendré	0,50	0,03	0%	2114,99	100,0%

L'IKA moyen est de 101 territoires par kilomètre linéaire (minimum de 53 et maximum de 143) .Le nombre d'espèces par site varie de 15 à 32 avec une moyenne de 24,4. Toutes ces valeurs sont proches de celles de 2017.

Les espèces les plus abondantes, à savoir les 7 premières de la liste, sont toujours les mêmes depuis 2015, et leur IKA cumulé est de 57,2% (55 % en 2016, 60 % en 2016). En passant d'un échantillon de 14 sites à 21 sites, on conserve donc la même composition avifaunistique générale.

Même si les boisements étudiés ne sont pas rigoureusement représentatifs de la forêt limousine, ils offrent une hétérogénéité suffisante pour suggérer que les espèces qui occupent le plus grand nombre de territoires dans nos espaces forestiers (10 espèces totalisent les 2/3 des territoires) sont :

- Le rougegorge, le troglodyte, la fauvette à tête noire sont les 3 espèces nettement les plus abondantes. Elles ont en commun d'apprécier les zones à végétation denses. En forêt, elles ont donc besoin d'une strate arbustive bien fournie. Concernant la description des 21 boisements étudiés, aucun n'est en effet noté avec absence de sous-bois (au critère présence d'un sous-bois, 9 réponses « oui », 12 réponses « épars », et 0 « non »).
- Le pinson des arbres, le pigeon ramier et le merle noir, trois espèces généralistes que l'on trouve dans de multiples milieux pourvus d'arbres (pour les deux premières) et de buissons.
- Le pouillot véloce, qui affectionne les boisements jeunes et dans leurs premiers stades d'installation. « Une préférence peut être notée pour les lisières, les clairières, les taillis et broussailles....La futaie dense ne lui convient guère » (Geroudet & Cuisson, 1998).
- La grive musicienne, espèce inféodée aussi aux zones touffues.
- La mésange charbonnière et le grimpeur des jardins, plus arboricoles et recherchant pour nicher des cavités pour la première, des interstices dans les écorces pour le second.

Rappelons la classification de Ferry et Frochot basée sur les fréquences de contacts (nombre de transects où l'espèce est présente / nombre total de transects) :

- Fréquence < 0,25 : espèce accidentelle
- 0,25 < fréquence < 0,50 : espèce accessoire
- Fréquence > 0,50 : espèce constante

Nous avons indiqué cette classification dans le tableau 2.

21 espèces sont considérées « constantes » soit un peu moins de la moitié (même ordre de grandeur en 2016 et 2017). 12 sont des espèces spécialistes des milieux forestiers (voir liste du Muséum National d'Histoire Naturelle ci-après), soit la moitié.

Tableau 2 : Fréquences et classification de la présence pour chaque espèce

Espèce	Fréquence	Type de présence
Accenteur mouchet	0,38	accessoire
Beccroisé des sapins	0,05	accidentelle
Bouvreuil pivoine	0,29	accessoire
Buse variable	0,48	accessoire
Canard colvert	0,05	accidentelle
Cornille noire	0,81	constante
Coucou gris	0,76	constante
Étourneau sansonnet	0,19	accidentelle
Faisan de Colchide	0,05	accidentelle
Fauvette à tête noire	1,00	constante
Fauvette des jardins	0,24	accidentelle
Fauvette grisette	0,14	accidentelle
Geai des chênes	0,81	constante
Gobemouche gris	0,38	accessoire
Grand Corbeau	0,05	accidentelle
Grimpereau des bois	0,24	accidentelle
Grimpereau des jardins	0,90	constante
Grive draine	0,86	constante
Grive musicienne	0,90	constante
Grosbec casse-noyaux	0,24	accidentelle

Espèce	Fréquence	Type de présence
Héron cendré	0,05	accidentelle
Huppe fasciée	0,05	accidentelle
Hypolaïs polyglotte	0,05	accidentelle
Loriot d'Europe	0,38	accessoire
Merle noir	1,00	constante
Mésange à longue queue	0,24	accidentelle
Mésange bleue	0,81	constante
Mésange boréale	0,05	accidentelle
Mésange charbonnière	0,86	constante
Mésange huppée	0,43	accessoire
Mésange noire	0,43	accessoire
Mésange nonnette	0,67	constante
Pic épeiche	0,86	constante
Pic mar	0,05	accidentelle
Pic noir	0,29	accessoire
Pic vert	0,43	accessoire
Pigeon colombin	0,05	accidentelle
Pigeon ramier	1,00	constante
Pinson des arbres	1,00	constante
Pipit des arbres	0,14	accidentelle

Espèce	Fréquence	Type de présence
Pouillot de Bonelli	0,24	accidentelle
Pouillot fitis	0,05	accidentelle
Pouillot siffleur	0,67	constante
Pouillot véloce	0,95	constante
Roitelet à triple bandeau	0,90	constante
Roitelet huppé	0,57	constante
Rossignol philomèle	0,05	accidentelle
Rougegorge familier	1,00	constante
Rougequeue à front blanc	0,14	accidentelle
Sittelle torchepot	0,86	constante
Tarin des aulnes	0,05	accidentelle
Tourterelle des bois	0,33	accessoire
Troglodyte mignon	1,00	constante

NB : Espèces spécialistes des milieux forestiers classement du MNHN du site Vigie Nature :

Pic épeiche, Pic mar, Pic cendré, Pic noir, Fauvette mélanocéphale, Pouillot de Bonelli, Pouillot siffleur, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Roitelet huppé, Roitelet triple-bandeau, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Grimpereau des bois, Troglodyte mignon, Grive musicienne, Grive draine, Rouge-gorge familier, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Mésange boréale, Grosbec casse-noyaux, Bouvreuil pivoine.

Dans les forêts primaires, que l'on peut considérer comme « l'idéal » d'une forêt mûre, « quelques espèces sont communes quand une large proportion des peuplements est composée d'espèces rares » (Deville T., 2018). En Limousin, la composition des peuplements observés ici (une dominance numérique des espèces très communes et peu d'espèces rares, la moitié des espèces « constantes » ne sont pas des forestières strictes) est à l'inverse : elle nous rappelle l'immaturation de nos forêts, dont beaucoup ont moins de 100 ans. Au début du XXème siècle, la forêt n'occupait plus que 160 000 ha suite aux besoins des activités

humaines ; « aujourd'hui elle occupe désormais 550 000 ha soit 33% du territoire » (Palluet E., 2000).

Même si une gestion par coupes sélectives est pratiquée dans certaines forêts limousines, la « coupe rase » ou « coupe à blanc » est très fréquente et concerne généralement de grandes superficies. La conséquence de ce type de coupe et le retour à un stade 0 de la forêt et l'impossibilité pour celle-ci de vieillir et d'aller vers des stades mûres, qui permettrait à l'avifaune de notre région de se diversifier. Le grimpereau des bois et la mésange nonnette, qui peuvent être considérés comme des espèces favorisées par la présence d'arbres âgés en forêt (notamment du bois mort à terre et sur pied), obtiennent des IKA faibles (respectivement 0,82 et 1,44 territoire par kilomètre). Pour la nonnette, cette information est à tempérer car les données de densités trouvées sont variables et généralement faibles (Géroutet & Cuisin, 1998). En effet, notée sur 2/3 des transects, elle apparaît quand même en fréquence « constante ».

3. PERSPECTIVES

Nous avons observé une grande similarité des résultats généraux entre 2016, 2017 et 2018 malgré l'augmentation très nette de l'échantillon suivi, ce qui nous incite à penser que nous avons obtenu suffisamment de données pour la description générale des peuplements d'oiseaux forestiers.

2019, sera donc la dernière année de réalisation des IKA forestiers sous cette forme, afin de confirmer les résultats obtenus.

Nous verrons par la suite comment compléter et poursuivre le suivi (prospection dans des milieux ciblés, sur des espèces en particulier...).

Rappel concernant le passage hivernal,

Je vous invite à basculer sur le protocole du SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs), qui correspond aussi à des tronçons linéaires, ceci pour ne pas trop disperser « les forces bénévoles ». L'avantage du SHOC est qu'il permettra en plus une valorisation nationale de vos suivis : il sera ensuite possible d'extraire les tronçons strictement forestiers pour dresser un bilan de l'avifaune hivernante des forêts limousines.

Pour plus de renseignements sur le SHOC, contactez Mathieu André de la LPO Limousin, qui est le coordinateur du programme.

Merci aux observateurs ayant participé en 2018

Mathieu André, Etienne Dupoux, Quentin Giraud, Guy Labidoire, Pierre Marthon, Xavier Million, Thérèse Nore, Max Richer, Dominique Testaert, Tom Vierhout

Références

Deville T, 2018. Les Oiseaux de Guyane, Biotope Editions, Mèze, 324p.

Ferry C. & Frochot B., 1958. Une méthode pour dénombrer les oiseaux nicheurs. La Terre et la Vie 1958, p 85-102.

Ferry C. & Frochot B., 1970. L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chêne pédonculé en Bourgogne : étude de deux successions écologiques. La Terre et la Vie 1970, p 153 – 249.

Guelin F. & Guelin R., 1986. L'avifaune nicheuse d'une pessière hêtraie de la chaîne des Puys. Le Grand-Duc n°30

Palluet E., 2000. Les bois et les Forêts *dans* Le Limousin côté Nature, Espaces Naturels du Limousin, p 57-63.

Contact :

Etienne Dupoux
7 Gachard 23700 CHARRON
05 55 66 34 38
etiennedupoux@yahoo.fr